



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de CERILLY

5.1.2.4 Plan des servitudes d'utilité publique

Ensemble de la commune au 1/5 000ème

Plan n°5.1.2.4

Arrêté par délibération du Conseil
Communautaire : le 20/08/2019
Approuvé par délibération du Conseil
Communautaire : le 26/05/2021

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Passage Jules DIDEROT - 70000
VESOUL
Tél : 03 84 75 40 47 - Fax : 03 84 75 31 89
relativiad@orange.fr

Agence de Besançon
Tél : 03 81 83 53 35 - initiative55@orange.fr

0 50 100 150 200 250 m

* Origine cadastre (C) - DGF - Droits de l'Etat réservés - 2017
Plan cadastral actualisé en Octobre 2019

Légende de la commune concernée :

- Limite de la commune concernée
- AS1 : Servitude attachées à la protection des eaux potables instituées en vertu de l'article L.20 du Code de la santé
- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- HTB
- HTA
- EL7 : Servitudes d'alignement

